

L'inventaire de Jacques Fossat, jardinier à Langladure en 1811

Les inventaires sont rares au Béarn. C'est pourquoi celui de Jacques Fossat retient l'attention. Et c'est pour un cadet d'une famille de huit enfants ! Cela s'explique par la situation bien particulière de cette famille.

D'abord leur père Bertrand FOSSAT, bien qu'un aîné, n'était pas un cultivateur : il était tisserand dans son Comminges d'origine qu'il a quitté, renonçant à son privilège de reprendre la petite propriété familiale, pour devenir laneficier à Nay. Il y épouse Madeleine LARROUY en 1766.

Des huit enfants, nés entre 1773 et 1889, six survivront à leur bas âge et il n'en restera à la fin plus qu'un, le dernier, notre ancêtre. Le destin des trois aînés sera encore plus en rupture avec la continuité familiale que celui de leur père. Qu'on en juge :

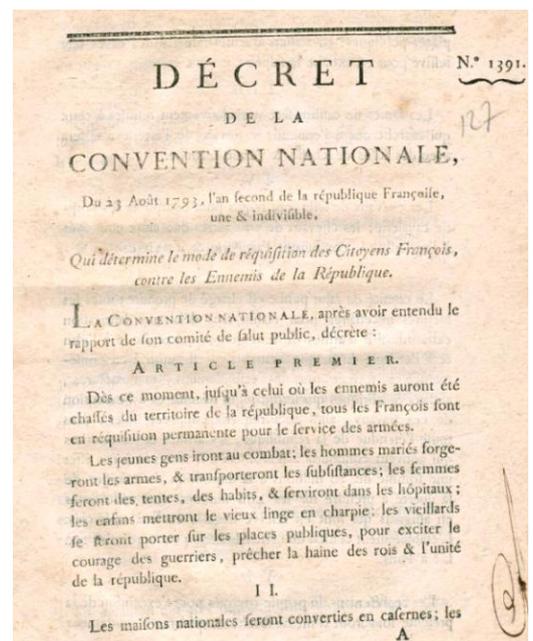
- **Étienne**, le 1^{er} né, en 1773, est identifié dans un acte de vente de 1828 comme imprimeur et n'ayant pas donné de nouvelles depuis plus de trente ans....
- **Jean**, 2^e né, vers 1775, est identifié dans ce même acte comme militaire. Lui non plus n'a pas donné de nouvelles depuis plus de trente ans...
- **Étienne**, 3^e né, vers 1777, est marin et a disparu aussi dans la brume depuis plus de trente ans en 1828...

Le 4^e né est notre jardinier. Son acte de baptême le nomme Étienne (c'est le troisième Étienne...) mais il sera surnommé **Jacques**. C'est donc lui qui meurt le 30 avril 1811 à 31 ans au château de Langladure, près de Nay, où il était employé comme jardinier.

On comprend dans les circonstances que les deux qui restaient aient voulu faire les choses dans les règles au cas improbable où les 3 aînés reviendraient réclamer des comptes.

Il s'agit de **Marie**, la 5^e née, et de **Jacques Marc**, le dernier-né en 1781, notre ancêtre. Poursuivant la saga des prénoms de cette première famille Fossat de Nay, bien que son parrain s'appelle Jean, il sera baptisé de deux prénoms, Jacques Marc, mais passera presque toute sa vie surnommé **Étienne Cadet**, ce qui fera 4 porteurs du prénom Étienne. À noter qu'on ne trouve ce prénom ni dans l'ascendance des Fossat ni dans celle des Larrouy.

Concernant la débandade des trois aînés Fossat, il faut noter que « le 23 février 1793, la Convention décide la levée en masse de 300 000 hommes, pris parmi les célibataires ou veufs de 18 à 25 ans. La levée en masse consista à faire désigner ou à enrôler par le tirage au sort des hommes de tous les départements de France » ([Wikipedia](#)). **Photo : l'affiche du décret.**



En 1793, les deux aînés au moins sont visés par cette levée en masse. Et peut-être le 3e dont la date de naissance n'est pas certaine. De fait, ce sont les trois qui «disparaîtront», qu'ils aient été enrôlés dans l'armée ou au contraire qu'ils aient fui la conscription.



Il y a en jeu la succession des parents dont la petite maison est vendue en 1828 pour 600 F. Elle était située rue Lagrave (actuelle rue Henri IV) : parcelle 552 du cadastre.

Il s'agit d'une «*maison à un plancher couverte de l'ardoise sauf une partie qui est sans couverture [...] son sol et emplacement joignant situé à Nay, confrontant d'orient la rue dite de Lagrave, du midy l'emplacement de bert ?, occident la palissade en bouis de Sieur Blancq et du nord le dessous de la galerie de la maison du dit Sieur Blancq.*»

Photo : la maison actuelle.

À la mort d'Étienne dit Jacques, notre jardinier à Langladure, un inventaire est donc dressé pour répartir ses biens entre les héritiers absents et présents.

Les circonstances de sa mort y sont précisées : il «*tomba malade le samedi au soir 27 avril et son mal lui ayant occasionné une crise, il donna la clef à la cuisinière de la maison pour prendre de son linge au cabinet susdit afin d'en changer, son mal s'étant aggravé le dimanche au soir 28 avril, il demanda de le porter dans une autre chambre plus aisée et on le conduisit assis sur un fauteuil dans la chambre du même appartement la dernière au nord à main gauche où il se coucha et il décéda la nuit du 30 avril au 1er mai.*»

Photo : le château de Langladure ([Facebook](#))



On inventorie une garde-robe rudimentaire et usée d'une valeur de 50 F environ :

1. 8 chemises grossières, dont 3 quasi-neuves (24F)
2. 2 paires de bas, dont 1 de coton, l'autre de lin usé (3F)
3. 3 mouchoirs, dont 2 de coton pour le col, l'autre de poche, usés (2,5F)
4. 2 gilets vieux en coton (2F)

5. 2 vestes usées cadis de Nay (5F)
6. 3 paires culottes même étoffe deux couleurs noir, l'une desquelles est quasi neuve, l'autre mélangées, les deux usées (12F)
7. 1 chapeau vieux (1F)
8. une paire escarpins et une paire souliers vieux (2F)
9. une très vieille bonnette de laine (0,25F)

Il a également 3 livres en numéraire et Mme Sarti (sic) veuve Lassus, sa patronne, lui doit 269,93 F, savoir 173,93 F «pour la part du défunt son jardinier du produit des légumes du jardin vendus en ville depuis le 8 novembre 1810» et 96 F par lui à elle remis en garde.

Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il possède 5 créances d'une valeur totale de 1 070 F, qui forment le gros de son avoir. C'était tout de même quelque chose pour un jardinier !

Finalement, leur sœur Marie mourra célibataire à 36 ans en 1819 et Jacques Marc dit Étienne Cadet fera dresser un acte notarié final, déclarant les trois aînés comme décédés, et il recueillera l'ensemble des biens de la famille.

Père d'un autre Étienne Fossat

On trouve aussi dans l'inventaire de Jacques Fossat l'acte de décès en nourrice à Bézing d'un bébé Fossat en 1808 (encore un Étienne !) où il est dit que « *Le père et la mère du décédé demeurent jardiniers à Nay, maison de Langladure* ». On ne sait pas qui est la mère et la naissance reste introuvable à Nay et jusqu'ici dans les alentours qui ont été explorés. Le prénom est rare : on trouve un seul Étienne à Pau, mais né en 1812...

La seule piste est la naissance à Nay le 14 février 1808 d'un *Thomas Illégitime Domecq* fils de Jeanne Domecq, tricoteuse, 24 ans, qui ne signe pas son nom. Tout un personnage, car elle accouche (sans sage-femme ?) à 4 h du matin et va déclarer le bébé elle-même deux heures plus tard ! C'est le seul enfant illégitime de Nay pendant la période. Il est fort possible que le père ait changé le nom de l'enfant officiellement après la naissance sans se préoccuper de le reconnaître officiellement et que ce bébé ait pu être enterré à Bézing sans qu'on se préoccupe non plus d'avoir son acte de naissance. Il mourrait tellement de bébés en bas âge à l'époque, surtout en nourrice. Bézing est à 7 km de Nay.

Par Anne Falcimaigne

Mise à jour : 23 juin 2017

Remerciements à **Jean-Pierre Poncy**, généalogiste de Nay, qui m'a généreusement fourni les actes des achats et ventes de maisons et m'a indiqué leur emplacement. La photo de la maison est également de lui.